Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Allègement des mesures de santé publique à Pond Inlet

Iqaluit, Nunavut (3 décembre 2021) – Le Dr Michael Patterson, administrateur en chef de la santé publique du Nunavut, a annoncé aujourd'hui l'allègement des mesures de santé publique à Pond Inlet.

« Aucun cas actif de COVID-19 n'a été détecté à Pond Inlet depuis que le premier cas a été confirmé et tous les contacts à haut risque de la collectivité ne sont plus en isolement depuis au moins deux semaines », a déclaré le Dr Patterson. « Il est désormais possible d'assouplir les restrictions. J'encourage les résidents à continuer de suivre les mesures de santé publique et je rappelle à tous que le port du masque demeure obligatoire dans toutes les collectivités du Nunavut. »

À compter de maintenant :

- Aucune limite aux rassemblements à l'extérieur.
- Les rassemblements intérieurs dans les habitations sont limités à 15 personnes, plus les membres du ménage.
- Les rassemblements publics intérieurs, y compris les espaces de conférence et les salles communautaires, sont limités à 100 personnes ou 75 % de leur capacité.
- Les bibliothèques et les galeries, notamment, sont limitées à 25 personnes ou à 50 % de leur capacité. Les visites de groupe sont limitées à 25 personnes.
- Les gymnases et les centres de conditionnement physique sont limités à une capacité de 25 personnes ou 50 %, les séances de groupe sont limitées à 25 personnes.
- Les lieux de culte sont limités à 100 personnes ou à 75 % de leur capacité; le chant est interdit.
- Dans les arénas, la limite est de 50 personnes ou 50 % de leur capacité, et de 50 spectateurs.
- Les restaurants et les établissements détenteurs de permis d'alcool peuvent ouvrir à une capacité d'accueil de 75 pour cent.

- Les séances de soutien psychologique en groupe sont limitées à 20 personnes.
- Les établissements de soins de longue durée et les établissements pour les ainés peuvent accueillir deux visiteurs par résident, masques obligatoires. Famille immédiate uniquement.

Toute personne qui présente les symptômes de la COVID-19 doit communiquer avec le service de téléassistance COVID-19 au 1-888-975-8601, entre 10 h et 18 h HNE, ou en informer son centre de santé communautaire sans tarder par téléphone. Veuillez ne pas vous présenter à votre centre de santé.

Les vaccins contre la COVID-19 sont disponibles pour tous les Nunavummiut âgés de 5 ans et plus. Contactez votre centre de santé pour prendre rendez-vous. Les services de santé publique d'Iqaluit acceptent les demandes de vaccination sans rendez-vous pour le vaccin Pfizer (5 à 11 ans) du lundi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 16 h 30. Après les heures d'ouverture, du lundi au vendredi de 17 h à 19 h et le samedi de 10 h à 11 h 45 et de 13 h à 15 h 45.

Pour obtenir les dernières nouvelles relatives à la COVID-19 au Nunavut, consultez la page : https://www.gov.nu.ca/

###

Relations avec les médias :

Chris Puglia
Gestionnaire intérimaire des communications
Ministère de la Santé
867 975-5949
cpuglia@gov.nu.ca

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᒐᒃᓴᙳᖅᑎᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖅᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑑᖓᓗᑎᒃ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ, *www.gov.nu.ca*.
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca*.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani *www.gov.nu.ca*.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca.*